

Liste des pièces

Additif au rapport de présentation du PLUiH en vigueur :

- 1.1. Présentation du projet et démonstration de son intérêt général
- 1.2. Rapport de présentation de mise en compatibilité du PLUiH et son annexe (fiche continuité écologique)

Règlement graphique (plan de zonage) du PLUiH mis en compatibilité

(plans n°27 et 44 concernant Vesancy, ainsi que les plans n°7 et 32 concernant Divonne-les-Bains, n°11 concernant Gex et n°15 concernant Mijoux, sur lesquels le secteur visé par la déclaration de projet est visible)

Règlement littéral du PLUiH mis en compatibilité